

# AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

## REGLEMENT DE CONSULTATION

### *Commune de St Paul sur Isère*

**Objet du marché :** Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste forestière et d'une place de dépôt

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

#### **Caractéristiques principales :**

Des variantes seront-elles prises en compte : **non**

La présente consultation a pour objet l'attribution d'un accord-cadre de **maîtrise d'oeuvre**, au sens de la loi MOP, de type « infrastructures », portant **la création d'une piste forestière et d'une place de dépôt**

Accord-cadre de prestations intellectuelles, (articles 78 à 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

La consultation est ouverte aux concepteurs se présentant seuls, s'ils possèdent au sein de leur structure toutes les compétences exigées ci-après, ou aux équipes de maîtrise d'oeuvre constituées en groupement (supra), justifiant de la totalité des compétences suivantes :

- Voirie, réseaux, divers (VRD), aménagements paysagers
- Environnement.

La consultation se déroulera en 1 seule phase :

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront financées en totalité sur les fonds propres de la collectivité. Le montant prévisionnel des travaux ne devra pas dépasser 20 000€ HT.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Le versement des sommes dues s'effectue par virement administratif sur le compte indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement n'est pas imposée.

Cependant en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

**Marché réservé :** Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des candidatures :** 20 février 2019 à 12 h 00

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis peuvent être remis par voie dématérialisée ou papier.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur le site de la collectivité : [www.mairie-saint-paul-sur-isere](http://www.mairie-saint-paul-sur-isere)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07 février 2019

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble